

**Commission Centrale Sportive**

Choisy le Roi, le 31 août 2012

**Destinataires :**

- A l'ensemble des  
Groupements Sportifs  
affiliés à la FFVB

N/Réf. : RA/EC – Réf. CCS n°464

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

**Nous vous rappelons que les GSA évoluant en championnat senior national doivent obligatoirement inscrire et faire participer une équipe en Coupe de France jeunes 6X6 ou 4X4 dans la catégorie de leurs choix et du même genre que l'équipe senior.**

Nous vous informons que les Règlements des Coupes de France « Jeunes » pour la saison 2012/2013 sont accessibles sur le site internet fédéral dans la rubrique « Coupes de France Jeunes ».

En ce qui concerne les engagements de vos équipes, **1 équipe maximum** dans chacune des catégories Benjamines à Espoirs, dont la **date limite est fixée au 23 septembre 2012 minuit**, vous devez vous rendre sur le site internet de la FFVB :

- 1. à la rubrique « Saisie des licences » puis « Gestion des licences »,
- 2. à l'aide de votre numéro d'affiliation de club et de votre mot de passe de saisie licence, vous allez en « Engagement Coupe de France Jeunes »,
- 3. Vous créez le nouveau formulaire d'engagement de votre ou vos équipe(s) 2012/2013 en confirmant ou en modifiant les informations demandées (division, correspondant, salles...).
- 4. Vous validez à l'étape suivante pour une vérification attentive des données saisies.
- 5. Une fois que vous avez définitivement validé l'engagement de votre équipe, après l'enregistrement définitif demandé, nous vous demandons d'imprimer le formulaire d'engagement de votre ou vos équipe(s), un formulaire par groupement sportif, en vous positionnant sur « Imprimer la fiche d'engagement ».

Conformément à l'article 42 du Règlement Général, pour les épreuves des Coupes de France jeunes, les regroupements de licenciés sont autorisés entre 2 clubs au plus dans un même département, dont les équipes premières seniors (du sexe correspondant) **évoluent en championnat régional ou départemental**. **Pour les catégories de minimes à espoirs**, la liste de 12 joueurs maximum doit être déposée auprès de la Ligue Régionale qui la transmettra visée à la CCS à la date

limite d'engagement effectué par le club support (**liste non modifiable pendant la saison**), liste composée d'au maximum 7 joueurs de l'un des clubs. Les clubs supports doivent inscrire le regroupement de licenciés avec leurs propres codes sur le site internet fédéral puis télécharger le formulaire de regroupement de licenciés sur le site internet fédéral rubrique « Coupes de France Jeunes » le remplir, le dater et le signer, (avec cachets des 2 clubs) et le transmettre dans les conditions définies précédemment. La CCS contrôlera la validité des listes après le 1<sup>er</sup> tour de coupe.

**Le formulaire d'engagement internet dûment daté, signé, avec cachet du club (le cas échéant avec le formulaire de regroupement de licenciés visé par la Ligue Régionale) devra parvenir directement à la FFVB avant le 24 septembre 2012 cachet de la poste faisant foi et accompagné obligatoirement du chèque d'engagement de 50 Euros par équipe à l'ordre de la FFVB. En outre, « votre groupement sportif doit obligatoirement être en règle financièrement avec les différentes instances fédérales pour participer aux compétitions nationales » (Article 2 du RGEN). Comme pour les compétitions seniors nationales, chaque Ligue Régionale devra valider l'engagement de chacune de ces équipes inscrites en cochant la case prévue à cet effet et conformément à l'article 2 et 4.1 du RGEN.**

Dans l'éventualité d'un désistement de dernière minute de l'une de vos équipes engagée, vous avez la possibilité de rentrer à nouveau sur votre formulaire internet et de la décocher **avant la date limite d'inscription**. Cette procédure informatique vous permettra également de nous signaler tout éventuel changement pendant la saison sportive (nouveau correspondant, nouvelle salle...), que vous devrez mettre à jour obligatoirement sur le formulaire informatique de votre club via le site internet fédéral, pour être validé par la CCS.

**Avant d'inscrire votre équipe dans la catégorie souhaitée, nous vous invitons à télécharger le règlement sur le site internet fédéral.**

**Afin d'aider la CCS pour la composition des poules des différents tours de compétition, nous vous recommandons de prendre une option pour la réservation de vos salles pour tous les tours concernant les catégories pour lesquelles vous engagez des équipes.**

Dans l'attente de vous retrouver nombreux dans les Coupes de France « Jeunes », nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos salutations sportives.

**Le Président de la CCS  
Rodolphe ADAM  
P/O Le Secrétaire  
Administratif,  
Eric COLAS**

**Copie : LNV - Ligues Régionales – Comités Départementaux**